



# **Budget Primitif 2018**

## **Compte administratif 2017**

### **Commune**

## **Présentation brève et synthétique**

#### **RAPPEL RÉGLEMENTAIRE**

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.»

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2018 de la commune et du compte administratif 2017.

## **1ère PARTIE : LE BUDGET PRIMITIF 2018**

### **1- UN CONTEXTE MARQUÉ PAR DES CONTRAINTES DE DIFFÉRENTES NATURES**

#### Sur le plan national :

- ✓ Croissance modéré de + 0,5%,
- ✓ Retour progressif de l'inflation pour atteindre 1,3% en 2018,
- ✓ Maintien de bonnes conditions de crédits,
- ✓ Objectifs gouvernementaux entre 2018 et 2022 de réduire le niveau des dépenses publiques et le taux des prélèvements obligatoires afin d'abaisser le déficit public,
- ✓ Suppression de la taxe d'habitation pour 80% des redevables et compensation intégrale des dégrèvements de l'Etat,
- ✓ Remplacement des mesures de réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement par un pilotage annuel et pluriannuel des finances locales, notamment par la diminution annuelle du besoin de financement des collectivités,
- ✓ Ecrêtement de la dotation forfaitaire des communes d'environ 80% du montant 2017,
- ✓ Mesure par un ratio de l'endettement des collectivités,
- ✓ Progression de la péréquation verticale,
- ✓ Exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises des redevables réalisant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 5 000 €,
- ✓ Réintroduction du jour de carence,
- ✓ Suppression des contrats aidés par l'Etat,
- ✓ Augmentation du montant brut du SMIC horaire à 9,88 €,
- ✓ Hausse de la CSG et compensation pour les agents publics,
- ✓ Minoration des aides personnalisées au logement.

#### Sur le plan local

- ✓ Perte du dynamisme de la fiscalité économique suite au transfert de la compétence Développement Economique à la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise (CCHVO). Le taux de Cotisation Foncière des Entreprises est désormais fixé par la CCHVO,
- ✓ Requalification juridique des contrats aidés notamment dans le secteur Animation,
- ✓ Aménagement d'un cabinet médical,
- ✓ Construction d'un nouvel équipement communal comprenant une salle d'arts martiaux et une salle de danse qui mobilise une part importante des dépenses d'investissement.

### **2- PRIORITÉS DU BUDGET**

Conformément aux orientations budgétaires qui ont été approuvées lors du Conseil Municipal du 23 février 2018, l'élaboration du budget primitif 2018 s'est faite sur la base des priorités suivantes :

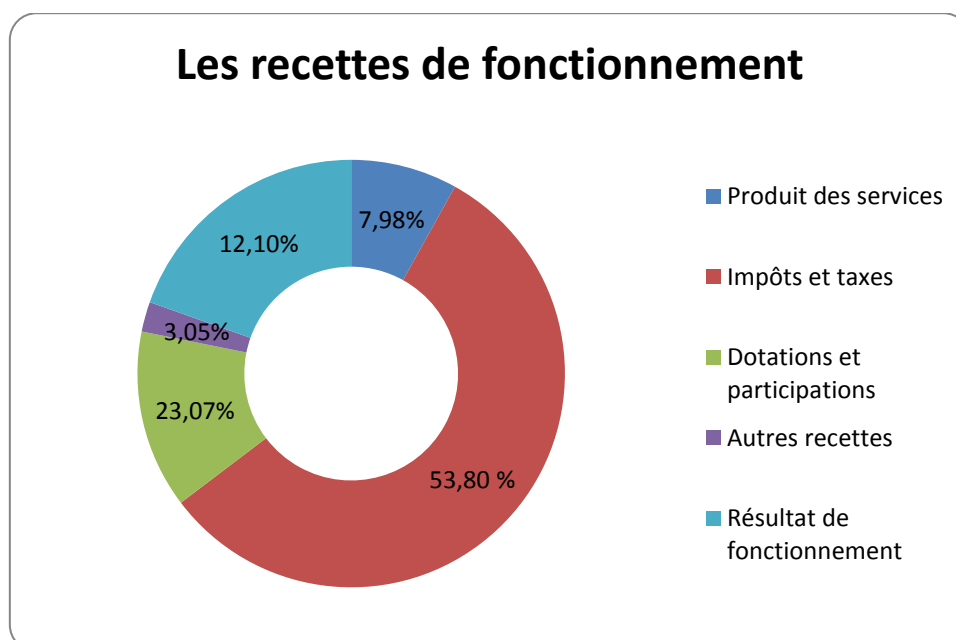
- ✓ Maintenir un haut niveau de service à la population,
- ✓ Adapter l'organisation des services municipaux pour une meilleure efficacité,
- ✓ Créer un Lieu d'Accueil Enfants Parents,
- ✓ Développer le service de Police municipale par le recrutement d'un brigadier et d'un agent de surveillance de la voie publique,
- ✓ Soutenir l'action sociale développée par le Centre Communal d'Action Sociale,
- ✓ Augmenter les taux de fiscalité de manière modérée, soit 1%,
- ✓ Maîtriser et contenir l'évolution de la masse salariale,
- ✓ Mobiliser les subventions et ressources de nos partenaires institutionnels,
- ✓ Conserver une politique dynamique d'investissement en mobilisant une partie de l'épargne de la collectivité et un recours à l'emprunt limité.

### **3- RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

#### **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### A- Les Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, en augmentation de 3,13 % par rapport au BP 2017, s'établissent à 6 291 000 €. Cette hausse s'explique par un résultat de clôture excédentaire +1 473 615,02 € et l'allocation compensatrice relative à la fiscalité économique versée par la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise.



##### ➤ La fiscalité

Le produit de la fiscalité directe (taxe d'habitation et taxes foncières) est évalué à 1 500 000 €, compte tenu de la revalorisation de 1% des taux de la fiscalité directe locale,

La fiscalité économique transférée à la CCHVO est compensée par l'attribution d'une allocation de compensation pour un montant de 1 447 755 €.

- Trois dotations constituent l'essentiel des concours financiers pour notre commune :
  - La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) dont la prévision s'établit à 246 435 €,
  - La Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) dont la prévision s'établit à 42 000 €,
  - La Dotation de Compensation de la Réforme de la TP (DCRTP) pour 317 390 €.

➤ Le produit des services

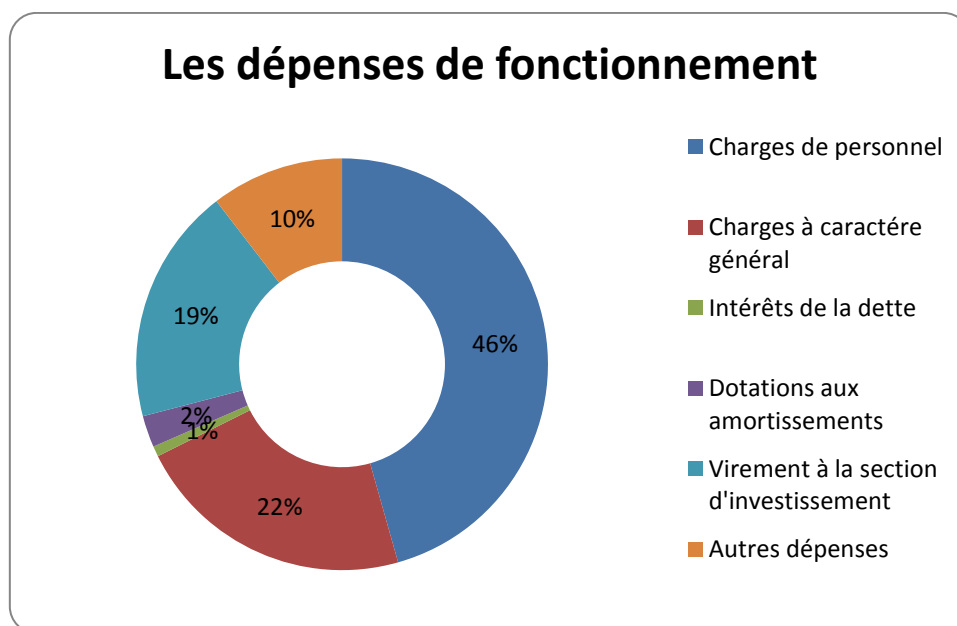
Les recettes générées par les tarifs appliqués aux usagers des services municipaux (restauration scolaire, accueil de loisirs, périscolaire, médiathèque, ...) s'établissent à 507 700 €.

➤ Les autres recettes

Elles sont constituées essentiellement des participations reçues dans le cadre de nos politiques contractuelles avec la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) et avec le Département au titre des aides aux communes. Ces recettes s'établissent en prévision à 83 000 €.

**B - Les dépenses de fonctionnement**

Le budget étant par définition équilibré, les dépenses de fonctionnement évoluent également à 6 291 000 €.



➤ Les charges de personnel

Ces charges sont à la hausse et inscrits pour une enveloppe budgétaire de 2 839 200 €. Malgré une structure des effectifs stable, ces crédits sont le résultat des évolutions réglementaires qui s'impose à la collectivité en matière d'emplois et de carrière, d'augmentation des cotisations, la suppression des contrats aidés, le renforcement des effectifs et le déroulement de carrière des agents.

Détail des charges de personnel

Nature	BP 2018	BP 2017	Evolution
Charges de personnel	2 643 100	2 869 200	8,55 %

➤ Les charges à caractère général et autres charges de gestion courante  
Elles sont en augmentation de +7,97% par rapport à 2017, soit une enveloppe budgétaire de 1 385 555 €. Les variations à la hausse résultent entre autre, de l'organisation de mini-séjour été pour la Jeunesse, de la reprise des concessions du cimetière en état d'abandon, l'entretien de l'espace public suite à la rétrocession des voiries du quartier des Chanterelles,...

➤ Les intérêts de la dette  
Ce poste de dépenses est en diminution, 51 000 € suite à l'extinction de deux emprunts en 2017 puis deux en 2018.  
La dette est constituée pour 40,33% de prêts à taux variable, pour 59,07 % de prêts à taux fixe et de 0,060% de taux fixe à barrière. Son taux moyen est de : 3,04%

➤ La dotation aux amortissements :  
Source de financement pour la section d'investissement, cette dotation est consolidée à 156 463 €.

➤ Le virement à la section d'investissement :  
Malgré les contraintes pesant sur les recettes et compte tenu des efforts effectués sur les dépenses, une épargne de 1 171 000 € a pu être dégagée et constituera une source de financement pour la section d'investissement.

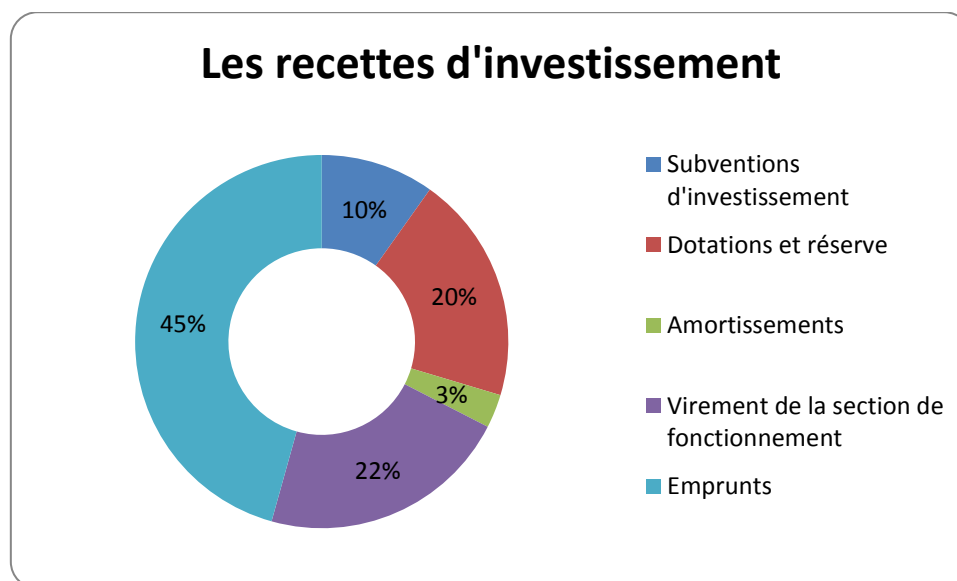
## **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement s'établit à 6 291 000 € en recettes comme en dépenses.

A- Les recettes d'investissement

Les principales ressources proviennent :

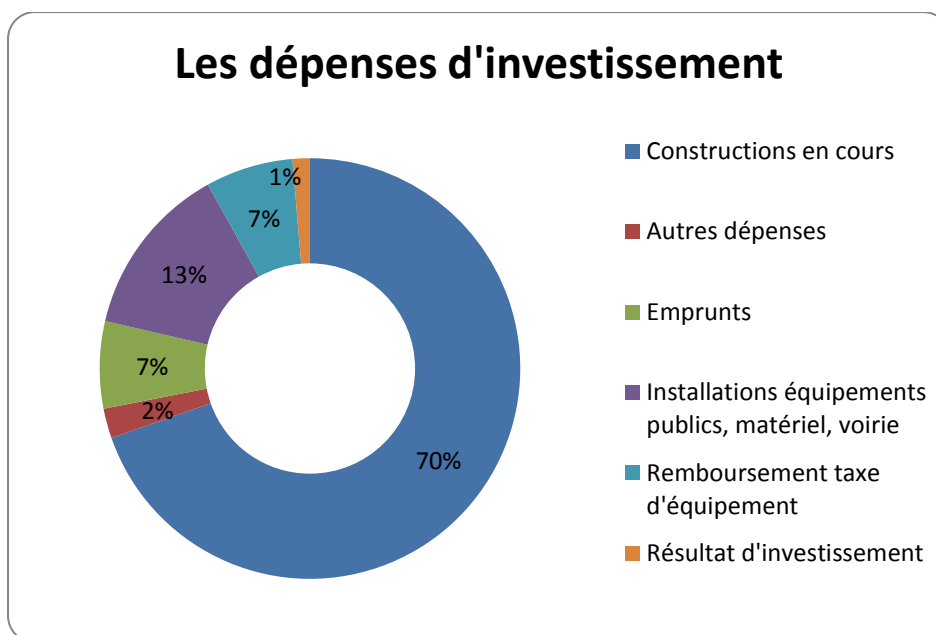
- du remboursement du Fonds de Compensation de la T.V.A., soit 172 000 €,
- du versement au titre de la Taxe d'Aménagement, soit 650 000 €,
- de la dotation aux amortissements, soit 156 463 €,
- d'un emprunt d'équilibre fixé à 2 454 616 €.



## B- Les dépenses d'investissement :

Hors remboursement de la dette en capital, soit 360 000 €, les principales opérations d'investissement prévues au BP 2018 visent :

- 100 000 € pour les écoles : remplacements menuiseries extérieures (école Quincelettes), ravalement peintures extérieures et intérieures Ecoles (écoles Quincelettes et Verlaine), aménagement jeu de cour maternelle (Quincelettes et Elsa Triolet), ameublement bibliothèque, équipement d'un tableau numérique (Quincelettes),....
- 70 000 € pour l'entretien de bâtiments et l'accessibilité : mises en accessibilité, sécurité réglementaire, travaux d'économie d'énergie, contrôle d'accès ferme des associations, ravalement mairie,
- 100 000 € pour les aménagements de voirie : réfection des trottoirs rue Ravel, aménagement de trottoirs avec piste cyclable et déplacement de l'arrêt de bus rue de Boran, aménagement de « bateaux voyer », ...
- 100 000 € pour la Santé : aménagement de l'ancien Mille-club pour l'accueil de deux médecins,
- 3 350 000 € pour les équipements sportifs : construction d'une salle d'arts martiaux et d'une salle de danse (sur deux exercices budgétaires), entretien des équipements sportifs ...
- 250 000 € pour la Sécurité : installation d'un système de vidéoprotection sur 12 sites dotés de 17 caméras, panneaux lumineux prévention piétons.



## 4- EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ ET CHARGES DE PERSONNEL

Le 1er janvier 2018, au tableau des effectifs, la Commune compte 79 postes avec un prévisionnel d'effectif de 83 postes en cours d'exercice suite à la création du Lieu Accueil enfants Parents et le déploiement du service de Police municipale.

## 5- LA FISCALITE : LES TAUX D'IMPOSITION

Le produit de la fiscalité directe locale augmente de par l'indexation des bases et par la hausse modérée des taux de fiscalité directe locale votés par le Conseil municipal, soit + 1%.

## 6-MONTANT DU BUDGET CONSOLIDÉ

Le montant du budget consolidé est égal à 11 666 000 €.

## 7- LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

Ratios	Valeurs 2017	Moyennes nationales de la strate 2016 (1)
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	1156,46	1035
2. Produit des impositions directes/Population	349,49	602
3. Recettes réelles de fonctionnement/Population	1178,81	1187
4. Dépenses d'équipement brut/Population	1043,59	331
5. Encours de la dette/Population	541,46	917
6. DGF/Population	67,20	214

(1) source DGCP 2016

## **2ème PARTIE : LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

### 1- RESULTAT D'EXECUTION BUDGETAIRE 2017

Dépenses de la section de fonctionnement :	4 438 253,03 €
Recettes de la section de fonctionnement :	5 174 054,54 €
Résultat de la section de Fonctionnement :	+ 735 801,49 €
Dépenses de la section d'investissement :	2 554 811,83 €
Recettes de la section d'investissement :	2 443 465,73 €
Résultat de la section d'investissement :	- 111 346,10 €
Résultat global pour l'exercice 2017 (Excédent):	+ 624 455,39 €

Le résultat global de clôture reprend quant à lui, les résultats de l'année en cours et les résultats cumulés des exercices précédents, il se décompose de la façon suivante :

Résultat global de clôture de la section de fonctionnement : + 1 473 615,02 €

Résultat global de clôture de la section d'investissement : - 71 254,38 €

Ce qui donne pour l'année 2017 un résultat net global de clôture positif de : + 1 402 360,64 €

Les résultats excédentaires seront affectés au budget primitif 2018.

### 2- NIVEAUX DE L'ÉPARGNE BRUTE ET DE L'ÉPARGNE NETTE

L'épargne brute s'établit à 735 801 € et l'épargne nette (autofinancement) à 266 321 €.

### 3- CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT

Au compte administratif 2017, il faut 3,15 années à la ville pour rembourser le capital restant dû de sa dette grâce à son épargne brute.